La règle singapourienne : la PSN02 et les transferts de valeur

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La PSN02 applique les exigences relatives aux transferts de valeur à tout transfert de DPT qu'un titulaire effectue ou reçoit pour le compte d'un client, quel qu'en soit le montant. Le jeu d'informations dépend de la valeur. Pour les transferts de 1 500 S$ ou plus, ou l'équivalent dans une autre monnaie ou en DPT, l'établissement donneur d'ordre doit obtenir et consigner le nom du donneur d'ordre et son numéro de compte ou une référence de transaction unique. Il doit y ajouter un autre identifiant du donneur d'ordre : adresse de résidence, numéro d'identification unique, ou date et lieu de naissance. Il doit aussi consigner le nom du bénéficiaire et son numéro de compte ou sa référence unique. Pour les transferts inférieurs à 1 500 S$, le jeu requis se limite aux noms et aux numéros de compte ou références uniques du donneur d'ordre et du bénéficiaire.[1] Les informations doivent être transmises à l'établissement bénéficiaire immédiatement et de manière sécurisée. L'établissement donneur d'ordre doit également vérifier l'identité du donneur d'ordre, ce qu'il a en pratique déjà fait dans le cadre de la CDD.

L'établissement bénéficiaire est soumis à des obligations symétriques. Il doit prendre des mesures raisonnables, y compris une surveillance a posteriori ou en temps réel, pour repérer les transferts auxquels manquent les informations requises. Il doit

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

vérifier l'identité du bénéficiaire si cela n'a pas encore été fait. Il doit disposer de politiques fondées sur les risques pour décider d'exécuter, de rejeter ou de suspendre un transfert incomplet et des suites à y donner.[2] Un établissement intermédiaire, s'il y en a un, doit transmettre les informations sans les modifier. Dans le monde des DPT, les intermédiaires sont rares, car les transferts vont directement d'un portefeuille hébergé à un autre. Une entreprise qui fait transiter les transferts de ses clients par un portefeuille omnibus chez un dépositaire tiers est néanmoins en substance un intermédiaire et doit se considérer comme tel.

Ce que signifie en pratique « immédiatement et de manière sécurisée »

La notice ne prescrit pas de canal technique. La MAS a indiqué dans ses guidelines et dans ses échanges de surveillance que la transmission doit être concomitante au transfert on-chain, protéger les données personnelles pendant leur acheminement et parvenir à l'établissement bénéficiaire sous une forme exploitable.[3] Un courriel non chiffré ne satisfait pas à l'exigence de sécurité. Un tableur envoyé en fin de mois ne satisfait pas à l'exigence de délai. Le secteur a convergé vers des protocoles de messagerie qui fonctionnent parallèlement au transfert. Le Travel Rule Protocol (TRP) est issu de l'initiative suisse OpenVASP, la norme de données IVMS 101 régit le contenu, et des réseaux commerciaux tels que Notabene, Sumsub et Sygna relient les PSAV et assurent la traduction entre protocoles.[4] Un titulaire singapourien est censé avoir choisi une solution, avoir documenté en quoi elle satisfait à la notice et disposer d'une procédure de repli pour les contreparties qui ne sont rattachées à aucun réseau.

Notes

1. MAS Notice PSN02, para. 13 (transferts de valeur), sous-paragraphes relatifs aux informations à obtenir et à transmettre par l'établissement donneur d'ordre pour les transferts de valeur de 1 500 S$ et plus et pour ceux inférieurs à ce montant ; le chiffre de 1 500 S$ reprend le seuil applicable aux virements électroniques dans la MAS Notice 626 pour les banques. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

2. MAS Notice PSN02, para. 13, sous-paragraphes relatifs aux obligations de l'établissement bénéficiaire et aux politiques fondées sur les risques pour les transferts de valeur dépourvus des informations requises. ↩
3. Guidelines to Notice PSN02, section sur les transferts de valeur, concernant le mode et le moment de la transmission des informations sur le donneur d'ordre et le bénéficiaire. ↩
4. InterVASP Messaging Standard IVMS 101, publiée pour la première fois en mai 2020 par le Joint Working Group on interVASP Messaging Standards ; Travel Rule Protocol (TRP), OpenVASP Association, Zoug ; voir partie F, chapitre IV, sur les origines suisses de ces normes. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com